



Observatoire francilien de l'air au service de la santé et de l'action (70 salariés)

OFFRE DE STAGE

Automatisation d'un laboratoire

Stage de 3 mois à temps plein

À pourvoir à partir de début avril 2022

AIRPARIF est l'association agréée par le ministère de la Transition écologique, en charge de la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France.

Le stagiaire travaillera au sein du Laboratoire de Métrologie dans le service Métrologie & Innovation d'AIRPARIF composé de 8 personnes. Le Laboratoire est accrédité par le COFRAC.

1 | Missions principales

- Le stagiaire mettra en œuvre un programme d'automatisation de certificats d'étalonnage et de vérifications via le logiciel LabVIEW. Ce programme devra être maîtrisé et accessible à toutes personnes pouvant émettre des certificats ;
- La mise en œuvre du programme impliquera une bonne compréhension du fonctionnement du laboratoire et de ses activités, que ce soit de la réalisation d'une vérification ou d'un étalonnage à l'édition d'un certificat ;
- Le programme devra suivre un protocole de validation afin qu'il puisse être déployé et utilisé.

2 | Qualités requises

- Sérieux ;
- Rigueur ;
- Curiosité ;
- Motivation ;
- Méthodologie ;
- Travail en équipe.

3 | Niveau de qualification et compétences

- Etudiant.e de niveau Bac+2 ou Bac+3 en mesures physiques (DUT, BTS, licence pro...).

Les connaissances et compétences suivantes seront sollicitées durant le stage :

- Qualité ;
- Métrologie ;
- Maîtrise du logiciel LabVIEW.

4 | Conditions du stage

- Convention de stage avec AIRPARIF ;
- Stage basé au siège d'AIRPARIF (Paris 4^{ème}) ;
- Durée du stage : 3 mois
- Début du stage : 04/04/2022
- Gratification indicative : 4,45€ bruts/heure
- Abonnement Navigo remboursé à hauteur de 50 % et accès aux restaurants administratifs de la Mairie de Paris.

Adressez votre candidature sous référence **22-STA-MI** (lettre de motivation obligatoire + CV) à : recrute@airparif.fr. Plus d'infos sur AIRPARIF sur le site internet de l'association www.airparif.fr

Sauf opposition expresse de votre part formulée avec votre candidature, votre CV et votre lettre de motivation seront conservés par AIRPARIF pour une durée n'excédant pas 6 mois. Vous pouvez demander à ce que toutes vos données personnelles ne soient pas conservées dès que votre candidature aura été étudiée. Les données personnelles ne sont traitées que par AIRPARIF et dans le cadre de ce recrutement.

En l'absence d'une réponse de la part d'AIRPARIF dans les quatre semaines après réception de votre candidature, veuillez considérer que votre candidature n'est pas retenue.